



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.1,B.3.10

Numéro de référence : 2011-0558
Demande : Augmentation de la dose d'application, mélange en cuve
Produit : Microbiocide industriel Thor Acticide 14
Numéro d'homologation : 28013
Matière active (m.a.) : 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [ISL],
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [IST]
Numéro de document de l'ARLA PDF Français: 2158943

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette de la préparation commerciale pour le microbiocide industriel Thor Acticide 14 (numéro d'homologation 28013), dans le but d'y ajouter une augmentation de la dose d'application ainsi qu'un mélange en cuve avec du cuivre ammoniacal quaternaire (CAQ), un produit de préservation du bois.

Le microbiocide industriel Thor Acticide 14 mélangé en cuve avec le CAQ protégera le bois traité au CAQ contre la formation de moisissure en surface.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

L'augmentation de la dose d'application de même que l'ajout d'un mélange en cuve sur l'étiquette du microbiocide industriel Thor Acticide 14 n'ont aucun effet sur le profil toxicologique du produit, et ils ne devraient pas présenter un risque inacceptable.

Évaluation environnementale

L'augmentation des doses d'application ainsi que l'utilisation du microbiocide industriel Thor Acticide 14 ne devraient pas entraîner un niveau d'exposition ambiante supérieur à celui qui a été évalué lors de la réévaluation du 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one. Ainsi, aucune augmentation de risque n'est anticipée pour l'environnement, et une révision de l'évaluation des risques pour l'environnement n'est pas requise.

Évaluation de la valeur

Un essai en laboratoire ainsi qu'un essai à petite échelle ont été présentés dans le but d'appuyer l'emploi du microbiocide industriel Thor Acticide 14

lorsqu'il est mélangé en cuve avec du CAQ pour lutter contre la moisissure qui apparaît sur le bois traité au CAQ. Les données ont démontré que le microbiocide industriel Thor Acticide 14 mélangé en cuve au CAQ était efficace pour combattre la moisissure à des taux de 5 à 20 ppm de matières actives, mais ces taux pouvaient atteindre 30 ppm de matières actives sous certaines conditions extrêmes. Par conséquent, l'emploi du microbiocide industriel Thor Acticide 14 pour combattre la moisissure sur le bois traité au CAQ a été jugé acceptable.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a effectué une évaluation des renseignements fournis pour appuyer l'utilisation du microbiocide industriel Thor Acticide 14, et elle a considéré ces renseignements suffisants pour consentir à l'augmentation de la dose d'application et à l'ajout du mélange en cuve avec du cuivre ammoniacal quaternaire.

Références

Numéro de DACO document de l'ARLA	Référence
<u>2006819</u>	10.2.3.2 Evaluation of Mold Resistance of Acticide 14 and Acticide 45 on pressure treated wood preservatives in accordance with AWPA E24-06 (2009)
<u>2006818</u>	10.2.3.3 Field Test Evaluation Of Methylisothiazolinone For Use With Naturewood And Micropro Treated Wood To Provide Increased Mold Resistance (2007)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2011

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.